



# Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 37  
Décembre  
2007

## DANS CE NUMÉRO :

- Etat Civil 2
- Médailles du travail 2
- Point presse 2
- Tarifs salles des fêtes 2
- Infos / Infos / infos 3
- Dates des élections 3
- Les poubelles 3
- Objets trouvés 3
- Repas des anciens 4
- Pour établir la verte 4
- Les travaux 5
- Permis de construire 6/7
- Echo des écoles 6/9
- Le recensement 10

### Les associations

- Association sportive 11
- Culture animation 11
- Fêtes du village 2007 12/13
- Amitié / Sport / Sobriété 14
- Ris, chants et danse 15
- Sans Souffle 16
- Concours de Noël 17/18
- Quiz des animaux de chez nous
- Bons à découper 19

Concours  
Réalisation par des élèves de  
CE2

## Le mot du Maire



Ayant décidé de ne plus solliciter vos suffrages lors des prochaines élections municipales, c'est donc la dernière fois que je m'adresse à vous par la voie de notre bulletin.

Elu conseiller municipal depuis 1977, terminant un second mandat de maire, j'estime que le temps est venu de passer le relais.

Le moment me semble opportun ; la situation de la commune est saine, des équipements importants ont été réalisés et je fais confiance aux élus issus du

conseil municipal actuel pour constituer une équipe afin de poursuivre l'évolution de notre commune.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années.

Je remercie également toutes les personnes, conseillères, conseillers, adjointe et adjoints qui m'ont aidé dans ma fonction et permis de mener à bien le programme prévu en début de mandat.

Bonne réussite à ceux qui prendront la relève.

Je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

*Marcel Brunel*

## Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00



Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62

Fermeture du secrétariat du samedi 22 décembre 2007  
au dimanche 30 décembre 2007 inclus.

Copie conforme  
à l'original

## Etat civil

### Ils sont venus au monde

Corentin COCHEGRUE  
à Beauvais le 24 juin 2007

Emma COCHEGRUE  
à Beauvais le 25 juin 2007

Paolo BORTOLOTTI  
à Beauvais le 9 septembre 2007

Alizée MAZUE  
à Pontoise le 27 octobre 2007

Lucas POUILLOUX  
à Beauvais le 28 octobre 2007

Corentin DA SILVA le 6 novembre 2007

Noah DAUBICHON-ROUSSEL  
à Beauvais le 24 novembre 2007

Toutes nos félicitations.



### Ils nous ont quittés

Albert PIERRE dit « Bébert » de la  
Grosse Saulx, le 29 juin 2007

Jacques SEGUILLON de Troussencourt  
Le 18 septembre 2007

Vincent BOUREL d'Auteuil le 6 octobre 2007

Michel BRAYS de la place de l'Argillière  
Le 31 octobre 2007

Edmond FRICOTEAUX de Crécy  
Le 5 novembre 2007

Toutes nos condoléances.



### Ils se sont unis

Tous nos vœux de bonheur à  
Audrey BRIVAL et Yann NOTTE  
mariés le 7 juillet 2007



### Des récompenses

Ont obtenu les médailles du travail lors de  
la promotion du 14 Juillet 2007

Philippe MONTAY Médaille d'argent et vermeil  
Bruno SILLIERE Médaille d'argent et vermeil

Toutes nos félicitations.



### Le point propre est ouvert tous les jours.

Pensez-y, car il est **formellement interdit de déposer les déchets sur le domaine public.**

Vous y déposerez gravats, encombrants (tel que cuisinière, réfrigérateur,...) déchets verts, (tonte, branchages...) ferraille, huiles usées, verres, piles, batteries, tous les textiles.

**Nota :** N'oubliez pas que votre fournisseur d'appareils ménagers est tenu de reprendre vos anciens appareils pour les orienter vers les filières adaptées.

Mars à octobre	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
matin	9 h à 12 h					9 h à 12 h 30
Après-midi	14 h à 18 h					

#### Novembre à février

matin	9 h à 12 h					9 h à 12 h 30
Après-midi	14 h à 18 h					

### Tarifs des salles des fêtes au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (ménage compris)

	habitants	extérieurs
<b>Maurice Breton</b>		
Le Week-end	330 €	500 €
La journée semaine	195 €	275 €

	habitants	extérieurs
<b>Chantepie</b>		
Le Week-end	220 €	330 €
La journée	132 €	195 €

## Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos...

### Inscription sur les listes électorales

N'attendez pas le 31 décembre  
pour vous faire inscrire !...

La mairie sera ouverte lundi 31 de 15 h à 18 h 30.

Présentez-vous à la mairie muni :

- > d'une pièce d'identité,
- > d'un justificatif de domicile

Les personnes étrangères, issues de la Communauté Européenne peuvent être inscrites sur les listes complémentaires de la commune et pourront ainsi voter en mars 2008.

**Elections  
municipales**  
1<sup>er</sup> tour le 09 mars 2008  
2<sup>ème</sup> tour le 16 mars 2008

### Les poubelles

Il est rappelé que les deux poubelles, jaune pour les plastiques et bleue pour le papier, carton qui vous ont été attribuées sont rattachées à votre adresse de St Sulpice ; par conséquent il est donc impératif de les laisser sur votre propriété lors d'un déménagement. Lors du ramassage de celles-ci pensez à présenter les poignets des poubelles côté rue.

Merci de votre compréhension.

### Recensement

Le recensement de la population de St Sulpice a lieu en 2008 :

**du 17 janvier au 16 février 2008.**

Deux personnes assermentées par l'INSEE sont chargées de recenser un secteur de la commune bien défini et vous donneront en main propre les imprimés utiles à cet effet.

Pour la bonne marche de cette opération la collaboration de tous est nécessaire.

Tenez-vous à leur disposition le moment venu et réservez leur un bon accueil.

(pour en savoir plus, voir article page 10)

Merci

### Objets trouvés

Régulièrement on nous rapporte des trousseaux de clés, des vêtements, des lunettes, etc...

Passez à la mairie nous avons peut-être un objet qui vous appartient.

### Recommandations

Lors du transport de vos déchets verts jusqu'au point propre d'Abbecourt, ne vous transformez pas en « petit poucet »... Alors amarrez solidement votre chargement de branchages...

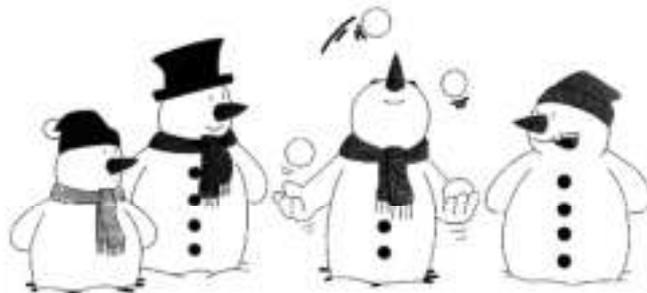
### Cambriolage home jacking

La gendarmerie recommande : si vous devez vous absenter pour des vacances prolongées, ne laissez pas de courrier s'accumuler dans votre boîte à lettres, prévenez vos voisins proches ou des amis qui le retireront.

Simulez d'une manière ou d'une autre une présence fictive.

Home jacking, car jacking : ne pas laisser les clés de voiture près de la porte d'entrée ou à la vue. Fermer les portes de voitures à clé ainsi que celles de la maison bien sûr...

Signaler à la gendarmerie tout véhicule ou personne au comportement bizarre, relever le numéro d'immatriculation, etc...



## Le repas des seniors du village



*Marcel Brunel,  
les membres du Comité communal d'action sociale*

*vous ont concocté un repas qu'ils vous serviront*

*Dimanche 2 mars 2008  
salle Chartepie à partir de 12 heures*

*Pour faciliter votre déplacement nous pouvons venir vous chercher  
et vous raccompagner ; Signalez-le lors de votre inscription*

*Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.*

*À bientôt,*

*Le Comité communal d'action sociale.*



### Pour rétablir la vérité

Vous avez sans doute eu connaissance de l'évènement tragique qui a eu lieu dans notre village dans la nuit du 8 au 9 décembre.

Philippe Avez a été sérieusement blessé par un de ses singes. Certains médias ont relayé l'information de façon parfois douteuse. S'agissant d'un habitant de notre commune il nous a semblé important de vous apporter quelques précisions.

Depuis 20 ans, Philippe et son épouse Catherine se sont investis dans la défense des animaux. Rapidement, leur affection particulière pour les singes les ont conduits à devenir des interlocuteurs éclairés de différentes associations et institutions. Celles-ci leur ont confié au fil des ans différents singes auxquels ils ont prodigué tous les soins nécessaires. Des singes qui avaient été extraits de leur milieu naturel par des individus sans scrupules qui les abandonnaient quand ils devenaient imposants.

Philippe et Catherine ne font pas partie de ces personnes qui considèrent les animaux comme des peluches.

Ils ont toujours combattu ces importations aberrantes et les maltraitances auxquelles elles conduisent.

Ils connaissent parfaitement les dangers que ces animaux représentent et ont investi lourdement pour assurer leur sécurité et celle de l'environnement. Mais ils ont pu apprécier aussi toutes leurs qualités et développer un attachement important, aujourd'hui bien cruellement récompensé.

L'intervention de spécialistes n'ayant pas été possible, la décision a du être prise de supprimer les trois singes.

La municipalité souhaite à Philippe un prompt rétablissement et assure toute sa famille de son soutien.

## Les travaux sur la commune

### La station d'épuration

Fonctionne et la vidange de la lagune se poursuit... il est nécessaire de rappeler qu'une station d'épuration est faite pour recevoir uniquement des eaux usées, (vaisselle, toilette, lessive).

Les techniciens chargés de l'entretien de la station nous signalent des risques d'engorgement et de saturation qui pourraient engendrer de graves dysfonctionnements si le respect de quelques règles simples n'est pas observé.



### Recommandations importantes

- ⇒ **Ne jeter dans les WC aucune lingette** de nettoyage même celles dites « biodégradables » « destructibles » etc...
  - ⇒ Ne jeter aucun tampon ni garniture
  - ⇒ Ne déverser aucune graisse, huile, produit toxique divers et varié (pétrole, essence, peinture, ciment etc...)
  - ⇒ Les eaux de pluie ne doivent en aucun cas être déversées dans le réseau des eaux usées.
- Il est prévu un contrôle des installations dans les mois à venir. **ATTENTION** aux pénalités financières !...

### Remplacement des sphères

d'éclairage public du lotissement du clos du chemin vert.



10 sphères en très mauvais état ne remplissaient plus leur fonction.

Coût : 2 403 € ttc

### Des dégradations... encore... !!

Les travaux de remise en état ont un coût...

- ◆ **Les vitres de la salle des fêtes Maurice Breton** sont cassées régulièrement.

Coût : 2 645 € ttc

- ◆ **L'éclairage extérieur de l'église** Suite aux vols des projecteurs et ampoules, les travaux de remplacement ont été effectués. Des supports beaucoup plus hauts ont été installés empêchant ainsi l'accès direct aux projecteurs

Coût total : 11 434 € ttc

**Remise en état et mise aux normes** du chauffage des salles des fêtes Chantepie et Breton et le vestiaire du foot

Coût : 20 255 € ttc

### Dégâts dus à la grêle sur les

**toitures** de L'église, des salles des fêtes et du local technique

Coût : 5 297 € ttc

NB : Il est conseillé de contracter une assurance grêle pour votre habitation et ses dépendances.

### Assainissement autonome

Suite à l'enquête faite, par VEOLIA, des installations d'assainissement autonome des particuliers, certaines ne sont pas conformes aux normes en vigueur.

Pour vous aider à la mise en œuvre de ces travaux et vous donner une idée de son coût, un cabinet a réalisé une étude chiffrée pour chaque propriété.

Elle est à votre disposition à la mairie et vous pourrez en obtenir une copie.

## La réforme du permis de construire

### L'essentiel de la réforme

#### 1 - Des procédures regroupées

11 régimes d'autorisation et 5 déclarations avant la réforme fusionnés après la réforme en 3 permis

permis de construire

permis d'aménager

permis de démolir

et une déclaration préalable.

#### 2 - Des champs d'application plus précis

Désormais, le champ d'application des procédures est fixé de façon exhaustive :

##### Constructions nouvelles

Elles sont par principe soumises à permis de construire.

les textes fixent la liste exhaustive des constructions soumises à simple déclaration et de celles qui sont dispensées de formalités.

##### Travaux sur constructions existantes

Les textes fixent la liste exhaustive des travaux sur constructions existantes soumis à permis de construire et de ceux qui sont soumis à une simple déclaration préalable.

Les travaux sur constructions existantes ne figurant pas sur ces deux listes sont dispensés de formalité au titre du code de l'urbanisme.

##### Aménagements

Ils sont par principe dispensés de formalités.

Les textes fixent la liste exhaustive des aménagements soumis à permis d'aménager et de ceux qui sont soumis à une simple déclaration préalable.

Les aménagements ne figurant pas sur ces deux listes sont dispensés de formalité.

##### Démolitions

Les textes imposent un permis de démolir pour les bâtiments protégés ou situés dans un secteur protégé tels que : les secteurs sauvegardés, sites, périmètres de protection des monuments historiques ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).

Les communes peuvent instituer le permis de démolir pour les autres bâtiments.

#### 3 - Des délais d'instruction garantis

Il figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie.

Ce délai est de :

⇒ 1 mois pour les déclarations,

⇒ 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles et les permis de démolir,

⇒ 3 mois pour tous les autres permis.

**Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires (architecte des bâtiments de France, commission de sécurité...).**

Si le dossier est incomplet, les pièces manquantes doivent également être demandées le premier mois. Une demande de pièce manquante notifiée après le 1er mois n'aurait pas pour effet de suspendre le délai d'instruction

**A la fin du premier mois, le demandeur connaît donc précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir.**

#### 4 - Un contenu précis des dossiers de demande

Les textes précisent de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

Il n'est plus possible de demander une pièce qui ne figure pas sur cette liste.

Comme pour la notification des délais, l'administration dispose d'un mois après le dépôt d'une demande en mairie pour demander les pièces manquantes lorsque le dossier n'est pas complet.

Passé ce mois, une demande de pièce manquante ne modifie pas le délai, même si cette pièce nécessaire à l'instruction du dossier doit être réclamée.

Une notice/ mode d'emploi est disponible sur le site [www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr). Elle permet aux demandeurs de se renseigner sur les modalités pour remplir les formulaires et la liste des pièces jointes nécessaires.

## 5 - Une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes

### Lors du dépôt de la demande

De nombreux éléments de la demande deviennent déclaratifs et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable.

- Le constructeur déclare la surface de plancher qu'il demande l'autorisation d'édifier. Le permis de construire dit si oui ou non la surface demandée est autorisée par le document d'urbanisme. Le bénéficiaire du permis est entièrement responsable de ne construire que la surface autorisée. Lors du dépôt de la demande du permis, les plans intérieurs de la construction ne doivent en aucun cas être fournis sauf pour les établissements recevant du public.
- De même le calcul des taxes est effectué sur la base des surfaces déclarées. Si, le constructeur construisait plus que la surface qui a été autorisée, un redressement serait effectué.
- Dès lors que des normes particulières de construction sont imposées (par exemple des études imposées par un plan de prévention des risques), la demande doit comprendre une attestation d'un professionnel attestant le respect des normes ou l'existence de l'étude.

### Lors de l'achèvement des travaux

Parallèlement, la réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux et introduit le mécanisme suivant.

- C'est le constructeur et son architecte, dans la déclaration d'achèvement de travaux, qui certifient qu'ils ont bien respecté le permis.
- L'autorité responsable pourra contrôler la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester, dans un délai de 3 mois (ou 5 mois dans les secteurs protégés). Passé ce délai, elle sera réputée n'avoir pas contesté la conformité des travaux. Dans certains cas, le contrôle est obligatoire.

- Le propriétaire pourra demander à l'administration de lui en donner acte par une attestation écrite.
- L'existence d'une déclaration d'achèvement permettra de clore définitivement les délais de recours contentieux à l'encontre du permis de construire devant les tribunaux administratifs. Le délai de contrôle fiscal reste par contre de 10 ans.



## Les modalités pratiques du nouveau permis

La réforme est mise en œuvre pour les dossiers déposés à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Le lieu unique de dépôt des demandes reste la mairie de la commune où se situe le projet.

Les imprimés pour demandes et la notice/mode d'emploi sont disponibles sur le site : [www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr) et sur les sites internet des DDE/DDEA1.

Ils peuvent également être retirés en mairie.

Les renseignements généraux sur les autorisations d'urbanisme peuvent être obtenus :

- ⇒ auprès de la mairie,
- ⇒ auprès de l'unité territoriale de la DDE/DDEA.



## Des échos de l'école

La rentrée scolaire pour les enfants s'est effectuée le 28 août, les enseignants eux sont rentrés le lundi 27 août.

Nos effectifs en primaire reste chargés.

### Ecole de St Sulpice:

#### Maternelle

Christine Briot : tout petits et petits : 24 élèves

Anne-Claire Windels : moyens : 20 élèves

#### Primaire

Catherine Petit : CP 24 élèves

Valérie Van Parys : CE1 25 élèves

Nicole Laurent : CE2 : 31 élèves

Annette Mélique : CM2 : 35 élèves

### Ecole d'Abbecourt

M. Gognard, directeur nous a quittés pour une école de Beauvais et est remplacé par Madame Dambraine.

Isabelle Bitsindou : moyens-grands : 20 élèves

Aline Dambraine : CM1 : 28 élèves.

St Sulpice, avec 6 classes, accueille 159 élèves et Abbecourt, avec 2 classes, accueille 48 élèves. Soit pour le RPI un total de 207 enfants.

Le SIVOSAS a reconduit l'abonnement au Théâtre du Beauvaisis, chaque classe, pourra se rendre à 3 spectacles dans l'année, dont un hors temps scolaire (le mercredi) sauf les classes de Mesdames Briot et Windels qui n'ont pas trouvé de spectacles adaptés pour les petits.

Ces séances ont déjà commencé.

Le projet d'école portant sur la géométrie et intitulé : « voyage dans l'espace et l'écriture » se poursuit, nous entrons dans la 2<sup>ème</sup> phase et nous travaillons cette année sur les peintres intégrant des formes géométriques dans leurs œuvres.

Trois projets « classes d'eau » ont été déposés auprès de la communauté de communes et attendent la réponse de leur subventionnement.

La classe de CE1 participe avec le Théâtre du Beauvaisis à un projet danse, une chorégraphe interviendra dans la classe tout au long de l'année.

Les élèves des classes de CE1 et CE2 ont participé à un **concours de dessins** « dessine-moi ta commune » organisé par l'Union des maires de l'Oise. Une commission communale a choisi le dessin à envoyer pour la sélection (voir en dernière page de couverture). Les enfants attendent le résultat. Toutefois, pour leur action, la commune récompensera chaque classe.

La classe de CM2 a pu rencontrer Monsieur le Maire, Marcel Brunel, il a répondu à leurs questions sur l'organisation et la gestion de la commune.

Espérons que tous ces projets plaisent à nos élèves et les fassent progresser dans leurs apprentissages.

Dans la classe des petits en maternelle (Christine Briot), Nous avons beaucoup de choses...



Nous faisons des tableaux d'automne avec le pinceau...



...Et aussi avec une éponge.



Nous fabriquons des étoiles et des boules pour faire de jolies mosaïques brillantes

Nous fabriquons des petits pantins de toutes les formes et de toutes les couleurs



Je mets les bras...



Voilà... C'est terminé.

**La Classe de CE2 (Nicole Laurent)**

Nous sommes dans le bungalow. C'est une petite classe. Le plafond est bas. Il y a beaucoup de fenêtres. A la rentrée, nous étions 28 élèves puis 29 et maintenant nous sommes 30.

**Le Sport**

On joue sur le terrain de basket près de la salle des fêtes. Depuis plusieurs semaines on fait du hockey. Pour s'échauffer, on fait des slaloms en poussant des balles avec des crosses. On fait parfois des tirs au but. A la fin des séances, on fait des matchs. On met des maillots de couleurs différentes et on rencontre plusieurs équipes. Ce qu'on préfère, ce sont les matchs.

**Le théâtre**

Nous sommes allés au théâtre 2 fois. Le premier spectacle s'appelait « Nickel Chrome ». C'était l'histoire d'une Cendrillon moderne et de son Prince Charmant. Ca nous a bien plu. Cette histoire était sans parole.

Le deuxième spectacle s'appelait « musiques pour Buster ». Nous avons vu 3 courts métrages d'un acteur américain appelé Buster Keaton qui vivait à l'époque du cinéma muet. Il y avait un pianiste sur la scène pour jouer la musique qui accompagnait les films. C'était comique, nous avons bien ri.



Nous faisons les empreintes de nos mains... et de nos doigts.



**classe des moyens en maternelle (Anne-Claire Windels)**

Pendant la semaine du goût, nous avons invité les petits de la classe de Christine à goûter les différents types d'eau avec nous.



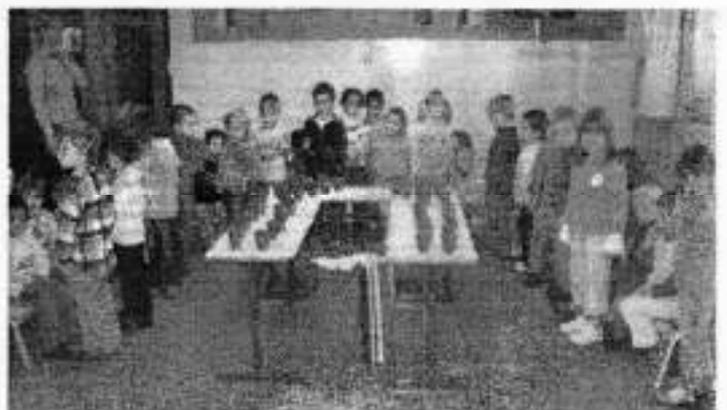
Nous avons chacun choisi un petit...



...dont nous devons nous occuper.



Nous attendons avec impatience que les petits arrivent !





## Le recensement de la population

*Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles*

Toute la population vivant à St Sulpice sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008



Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme St Sulpice, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Saint Sulpice fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir de janvier 2009.

A partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- ⇒ Une feuille de logement,
- ⇒ un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- ⇒ une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile** vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie avant le 16 février 2008.**

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03 44 81 11 25.

## Association Sportive Saint Sulpice

Judo-gymnastique-tennis de table-Enfants & Adultes

26 clos du chemin vert - 60430 St Sulpice Tél 03 44 81 22 92

Le temps des vacances étant fini, la saison sportive 2007-2008 a redémarré et comme chaque année, nous avons nos fidèles et nouveaux sportifs qui participent avec nous à l'aventure de l'association.

Un premier temps fort a eu lieu. En effet, lors de la compétition annuelle du mois de novembre 2007, que nous organisons chaque année, encore une fois l'ASSS section Judo s'est classée parmi les meilleurs : **4<sup>ème</sup> sur 12**.

Bravo à tous nos sportifs, entraîneurs et dirigeants.

Les adhérents de la section gymnastique, adultes et jeunes, se sont vu attribuer du nouveau matériel : planches, mini trampoline, ballons.

Il ne faut pas oublier non plus nos adhérents, toujours fidèles, du Tennis de table.

### Voici les résultats du Tournoi de judo de Saint Sulpice :

Le premier tournoi de l'année, est toujours difficile et si collectivement le club s'en est fort bien sorti, à titre individuel ce fut parfois douloureux.

#### Classement général :

1° - Chambly	7° - St Crépin Ibouvilliers
2° - Goincourt	8° - Henonville
3° - Milly sur Therain	9° - Auneuil
<b>4° - Saint Sulpice</b>	10° - Beauvais (JBO)
5° - Allone	11° - Ste Geneviève
6° - Ons en Bray	12° - Neuilly en Thelle (DOJO)

En ce qui concerne l'organisation, 115 judokas sont montés sur le tapis. Tous les combats ont été arbitrés par des jeunes formés au club. Bravo à eux, bravo et merci aux teneurs de tables, aux peseurs, aux équipes de buvette, à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux jours.

Enfin et c'est toujours un soulagement, pas de blessé sérieux pour la deuxième année consécutive.

#### A l'honneur :

Marine (minime) première au tournoi de St Sulpice  
Nathan (coquille) qui par tirage au sort a gagné la coupe remportée par le club à cette occasion

C'est avec un certain pincement au cœur que j'écris cet article car ce sera le dernier.

En effet, après 25 années à la tête de l'ASSS, que j'ai fondé avec l'aide de la commune et celle de bénévoles, il est temps que je passe le relais.

Je ne manquerai pas de remercier tous ceux qui m'ont aidé durant ces vingt cinq années en les réunissant autour d'un pot (comme tout départ à la retraite)

Fin janvier, aura lieu l'assemblée générale durant laquelle je passerai le relais à une personne qui se dévoue avec passion depuis plusieurs années pour l'ASSS et qui, j'en suis certain, continuera à la faire fonctionner.

Le Président  
Alain Toussaint



2 rue des écoles - 60430 Saint Sulpice

Une année se termine et elle fut marquée par deux événements :

La fête de septembre, évoquée page suivante et qui nous a demandé cette année encore un travail assez conséquent et également au mois d'octobre un « Thé dansant ». Animé par un orchestre de trois musiciens, ce dimanche après midi fut une réussite : 81 danseurs ont envahi la piste sans interruption et sont repartis enchantés en nous demandant de remettre cette manifestation au programme de 2008.

### Nos prévisions pour les mois à venir :

L'association fêtera, cette année ses 30 ans d'existence et ce sera l'occasion au mois d'avril d'organiser une journée pour marquer cet événement (projet à l'étude).

Nous travaillons aussi sur la fête du village et aimerions, si possible continuer à la déplacer dans un des hameaux, mais il faut trouver le site qui corresponde aux impératifs (sécurité, parking etc...) ; Vos suggestions ou idées seront les bienvenues.

Le « Thé dansant » sera reconduit en octobre, en espérant le même succès que celui de 2007.

Et enfin, un projet est également en cours d'étude : Une **brocante ou marché nocturne à la belle saison**.

**L'assemblée Générale aura lieu le 25 Janvier 2008.** Vous y êtes, tous et toutes, les bienvenus pour nous rencontrer en espérant susciter des vocations aux habitants qui n'osent pas.

Culture Animation souhaite à tous de passer de joyeuses fêtes et surtout :

**BONNE ANNEE 2008**




2 rue des écoles - St-Sulpice

Culture Animation Saint Sulpice se félicite une nouvelle fois de son association avec le CCF dans l'organisation de la fête de septembre. Les compétences et les expériences de chacun ont apporté une réussite grandissante de cette soirée cette année encore. La participation de « Ris Chante et Danse » vient enrichir le programme et nous les en remercions au nom d'un public encore plus nombreux en 2007.

Mais septembre 2008 approche et il faut se remettre au travail pour essayer de vous surprendre cette année encore.

Nous comptons bien y parvenir, avec de nouveau l'aide de nos figurants, musiciens, techniciens et tous ceux apportent leur aide. Merci à tous et rendez-vous en septembre 2008



Comité Communal des Fêtes

**CCF**

Que ferions-nous sans vous !...

**vous** les spectateurs,  
**vous** les figurants, techniciens, etc sans vous citer tous,

**la collaboration** des 3 associations Ris chante et danse, Culture animation et le Comité des fêtes.

« Merci »

Septembre sera vite là, faites vous connaître si vous voulez nous rejoindre.

Prochaine manifestation :

la brocante du 1er mai

Bonnes fêtes de fin d'année.





**Association d'aide et d'accompagnement  
aux personnes en difficulté  
avec l'alcool et leur entourage.**

Siège social : 40 rue de Paris - 60430 Noailles

Président : Daniel Morelle - 03 44 81 18 78  
2 rue d'Auteuil - 60430 St Sulpice

Amitié Liberté Sobriété compte une trentaine d'adhérents, tient des réunions pour informer et sensibiliser les personnes sur le danger d'une consommation excessive de boissons alcoolisées.

Parents, enfants, amis ou collègues de travail, l'entourage est concerné. L'entourage de la personne confrontée au produit alcool, doit s'informer ou être informé du processus de la dépendance ou addiction pour comprendre que l'alcoolisme est une maladie et non une fatalité ou un vice.

**Le saviez-vous !**

Quand on consomme une boisson alcoolisée, la plus grande partie de l'alcool est transformée au niveau du foie. Il faut environ 1 heure pour éliminer l'alcool contenu dans une seule unité d'alcool (dose servie au bar). Tant que le foie n'a pas fini son travail, l'alcool reste présent dans le corps, notamment dans le sang, ainsi que dans le cerveau dont il ralentit et perturbe l'activité.

**Vous pouvez venir nous voir :**

Le dernier samedi du mois ou à 20 h 30 au 40 rue de Paris à NOAILLES  
le 2ème vendredi de chaque mois. à 20 h 30 au 40 rue de Paris à NOAILLES

**Ou nous contacter aux n° suivants :**

Pour les malades	03 44 81 18 78	Daniel Morelle
	06 16 52 00 13	N. David
Pour l'entourage	03 44 07 56 46	A.M MARCQ
	03 44 52 22 62	P. MERLE
	03 44 08 65 41	J.J CAUX
	06 30 16 07 05	C. RENARD



**Le respect et la confidentialité sont de rigueur dans toutes  
nos rencontres ou communications téléphoniques.**

**Osons parler d'alcool en toute liberté !**



# Ris, Chante & Danse

La Grosse Saulx 60430 St Sulpice - Tél 03 44 81 18 79

« Ris, Chante et Danse » est une association qui grandit grâce à l'évolution de ses artistes et grâce à ses moyens techniques de plus en plus qualitatifs.

C'est ainsi que « Ris, Chante et Danse » a démontré ses talents les 21, 22, 28 et 29 septembre derniers, en présentant un dîner spectacle type cabaret intitulé « Paris Nostalgie ». Les spectateurs, venus nombreux (450 entrées), ont été enchantés de passer une soirée sous le signe de la détente et de la bonne humeur et nous les remercions de leurs applaudissements !

Toute l'équipe, motivée par vos encouragements, est déjà décidée à préparer un nouveau spectacle. Les dates ne sont pas encore décidées.

« Ris, Chante et Danse » c'est aussi le théâtre enfants. Notre « troupe des p'tits loups » a d'ailleurs repris les répétitions et vous prépare une nouvelle représentation théâtrale le dimanche 18 mai 2008 à 15h00.

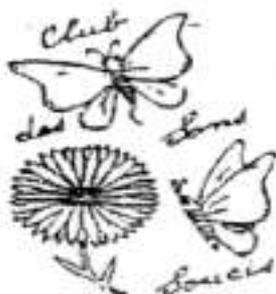
Nous vous attendons très nombreux pour venir les applaudir.

Toute la troupe se joint à moi pour vous chanter tous ses vœux de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A très bientôt,

Le président  
Sébastien Grimaux





## Club des Sans Soucis Saint Sulpice

L'Assemblée Générale a eu lieu le 15 mars 2007 suivie d'un goûter. Nous sommes maintenant 28 adhérents.

La secrétaire du club Hélène Sammarcelli, a quitté Saint Sulpice pour se rapprocher de sa famille, mais elle est toujours membre du club. Nous la remercions vivement pour son dévouement et bravo pour son dynamisme.

Le 4 octobre, un petit groupe est allé au Caveau de la République (chansonniers).

Le 23 octobre les Aînés Ruraux ont organisé un après-midi récréatif au profit de la maladie d'Alzheimer.

Au repas du club du 8 décembre nous nous sommes retrouvés au restaurant «la poterie» ; 18 membres du club y participaient.

L'année se termine et notre dernière activité a eu lieu le 20 décembre. Nous avons fêté les anniversaires de cinq membres nés au cours du quatrième trimestre de l'année 2007.

Quelques dates à retenir pour l'année 2008 :

- \* 10 janvier nous tirerons les rois.
- \* 13 mars assemblée générale.
- \* Le 20 mars nous nous retrouverons pour fêter les anniversaires du premier trimestre.
- \* Le 26 juin les anniversaires du deuxième trimestre.

Et bien sûr, tous les 15 jours le jeudi après-midi, dans la salle Chantepie, jeux et goûter.

**Vous souhaitez nous rejoindre...  
Alors N'hésitez plus,  
Vous êtes les bienvenus.**

☺ Nous nous réunissons salle de réunions Chantepie  
**un jeudi sur deux  
l'après-midi  
à partir de 14 h 30,**  
jeux de cartes,  
belote,  
jeux de dames,  
scrabble etc...  
...et goûter.

☺ Les anniversaires de chacun sont souhaités en fin de trimestre.

Meilleurs vœux de bonne année à tous les lecteurs du p'tit Saint Su'.

Le Président,  
Bernard Gourdin

Pour plus d'informations : Tél 03 44 81 11 47  
Siège social : Mairie, rue de la gare  
60430 St Sulpice



## Grand concours de Noël

### Le quiz des animaux de chez nous

Si vous avez été assidus dans la lecture de nos bulletins vous serez incollables !

Indiquez ici :

Nom et Prénom

Adresse



- 1- Elle est le symbole de la sagesse sous l'antiquité  
 A la pie  
 B la chouette  
 C la grive
- 2- Son étourderie participe à la dispersion des graines  
 A le canard  
 B l'écureuil  
 C le zèbre
- 3- A peine né il fait le vide autour de lui  
 A le cobra  
 B le coucou  
 C le python
- 4- Il peut pondre 6000 œufs  
 A le moineau  
 B le perroquet  
 C le crapaud
- 5- Il peut rester trois mois sans manger  
 A le blaireau  
 B le cochon  
 C le papillon
- 6- Son espèce est vieille de plus de 30 millions d'années  
 A le cheval  
 B le coq  
 C le hérisson
- 7- Lequel de ces oiseaux ne fait pas de nid  
 A le merle  
 B l'hirondelle  
 C le faucon crécerelle
- 8- Il peut imiter d'autres oiseaux et même des humains  
 A l'étourneau  
 B l'hirondelle  
 C le roitelet
- 9- Compte tenu de sa taille il devrait pondre des œufs trois fois plus gros  
 A le pinson  
 B le coq  
 C le coucou
- 10- Son oreille droite est plus haute que son oreille gauche :  
 A la chouette  
 B l'âne  
 C le rhinocéros
- 11- Il n'hiberne pas  
 A l'écureuil  
 B le crapaud  
 C le hérisson
- 12- A l'automne, il augmente son poids de 60 %  
 A le renard  
 B le blaireau  
 C le chevreuil
- 13- Une partie de sa respiration se fait par la peau  
 A le crapaud  
 B la mésange  
 C le scarabée
- 14- Lequel de ces animaux ne vit que la nuit  
 A l'écureuil  
 B la fouine  
 C la poule

... Tournez pour la suite

14- Lequel de ces animaux ne vit que la nuit

- A  l'écureuil  
 B  la fouine  
 C  la poule

15-Ce sont des mammifères

- A  le roitelet  
 B  les chauves-souris  
 C  la buse

16-C'est l'unique représentant en France de la famille des érinacéidés

- A  le passereau  
 B  le hérisson  
 C  le sanglier

17-Sa tête peut pivoter à 270 °

- A  le zèbre  
 B  la chèvre  
 C  la chouette

18-Son goût pour les pucerons rend service aux jardiniers

- A  la coccinelle  
 B  le lion  
 C  le héron

19-Elle consomme en un jour plus de son propre poids

- A  la fouine  
 B  la mésange  
 C  la vache

20-Comment s'appelle les monticules de terre rejetés par le ver de terre à la surface

- A  catapultes  
 B  capsules  
 C  turricules

21-Dans les pays tropicaux il en existe qui mesure 3 mètres

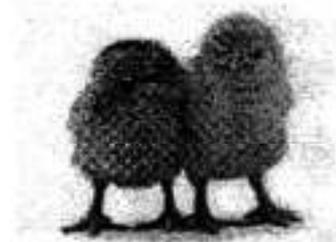
- A  ver de terre  
 B  l'écureuil  
 C  l'ours

22-Sa population peut-être multipliée par dix en hiver

- A  le lièvre  
 B  la musaraigne  
 C  l'étourneau

23-Deux d'entre elles peuvent manger quotidiennement  $\frac{1}{4}$  de leur poids

- A  l'antilope  
 B  la grenouille  
 C  la chauve-souris



**Vous avez jusqu'au 31 janvier 2008 pour déposer votre questionnaire rempli à la mairie, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre adresse au recto.**

**Et bonne chance !...**

**Les 10 premières meilleures réponses seront récompensées**

**Les résultats dans le prochain numéro**

## Bons à découper et à déposer à la Mairie

**Vous arrivez dans le village,...**

**Nous vous souhaitons la bienvenue.**

(Bon à découper ou recopier et à remettre à la Mairie, Merci)

Famille : .....

Lieu ou Hameau : .....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : .....

1er enfant : ..... Age : .....

2ème enfant : ..... Age : .....

3ème enfant : ..... Age : .....

4ème enfant : ..... Age : .....

5ème enfant : ..... Age : .....

Date : .....

## QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à déposer à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestions(s) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : (facultatif) .....

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe communication. Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.



**« Dessine moi ta commune »**

*Dessin sélectionné pour la participation au concours  
de l'Union des Maires de l'Oise*

*Réalisé par deux élèves de la classe de CE 2*